



Mémoire

déposé par l'Association franco-yukonnaise (AFY)

**au Comité permanent des finances
de la Chambre des communes**

Consultations pré-budgétaires

Budget fédéral 2019

à Whitehorse, Yukon le 15 octobre 2018

Salutations

Membres du comité,

L'Association franco-yukonnaise remercie le Comité permanent des finances de cette invitation à témoigner dans le cadre de sa consultation pré-budgétaire pour le budget 2019 et d'être venus visiter notre beau territoire, le Yukon.

Contexte

L'Association franco-yukonnaise (AFY) travaille depuis 1982 à créer, à développer et à assurer le maintien des services, des programmes et des institutions nécessaires à l'avancement de la vie en français au Yukon, en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux, communautaires et privés. L'AFY compte plus de 220 membres, dont plusieurs familles. Plus de 2 000 personnes bénéficient de ses services et participent annuellement aux diverses activités qu'elle organise et coordonne.

Installée au territoire depuis plus de 150 ans, la communauté franco-yukonnaise participe pleinement à la vie communautaire, culturelle et économique du Yukon. Elle cherche au quotidien à améliorer la qualité de vie de tous les Yukonnais et les Yukonnaises, tout en préservant sa francophonie.

La communauté franco-yukonnaise est vibrante et diversifiée grâce à la contribution d'un nombre croissant de personnes qui font le choix de vivre en français au Yukon.

Selon le recensement de 2016, le Yukon est la troisième juridiction la plus bilingue au Canada après le Québec et le Nouveau-Brunswick avec 13,8 % de la population qui parle français. Selon les prévisions de Statistique Canada, on anticipe une augmentation continue de la population francophone du Yukon d'ici 2025–2030.

La communauté s'est également dotée d'organisations pour répondre aux besoins des francophones du Yukon.

Actives dans de nombreux secteurs d'intervention (éducation, petite enfance, santé, économie, immigration, arts et culture), ces organisations créent des emplois et offrent une grande variété de services directs à la communauté (familles, jeunes, aînés, femmes et nouveaux arrivants.).

Le français et la francophonie sont des moteurs importants de l'économie yukonnaise et canadienne.

Approche asymétrique

Recommandations

- Que le gouvernement établisse une formule de distribution des fonds qui ne soit pas basée seulement sur les nombres mais également sur les facteurs de vitalité des communautés et la réalité économique des provinces et des territoires.
- Que le gouvernement tienne compte des spécificités des différentes communautés afin de les outiller adéquatement pour répondre aux besoins des francophones.

Il existe d'excellentes mesures dans le *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023* annoncé en mars dernier. Toutefois, plus doit être fait pour appuyer la Franco-Yukonie et pour répondre à la demande du Commissaire aux langues officielles que le gouvernement fédéral prenne des mesures tangibles pour refléter l'augmentation significative du nombre de francophones dans les trois territoires.

Plusieurs programmes du Gouvernement du Canada ont augmenté leur financement de façon intéressante mais cette augmentation reste encore basée sur une approche qui ne tient pas compte de l'asymétrie des réalités d'un bord à l'autre du pays.

Exemple

En effet, cette augmentation signifie que ceux qui reçoivent un montant plus important voient une augmentation plus significative qui peut faire une vraie différence. Dans le cas *du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire*, un programme d'Emploi et développement social Canada qui finance en partie nos services en développement économique, cela signifie que nous recevrons environ 30 000 \$ de plus d'ici 5 ans. Ce n'est pas suffisant pour augmenter notre capacité face à une communauté en croissance constante.

Clauses linguistiques dans les ententes fédérales-territoriales

Recommandations

- Que tous les ministères fédéraux insèrent une clause linguistique dans toutes les ententes de transfert du fédéral vers le territorial. Cette clause doit être claire, exécutoire et respectée.
- Que le gouvernement explore la possibilité d'assortir les fonds qui transitent habituellement par les provinces, les territoires ou les municipalités, d'un volet francophone dévolu directement aux organismes et institutions des communautés.
(FCFA)

Plusieurs des enjeux importants pour la communauté franco-yukonnaise relèvent directement ou indirectement du gouvernement fédéral, notamment en raison de son appui financier. Lorsqu'il appuie la communauté d'expression française du Yukon, le gouvernement fédéral procède généralement par l'adoption d'une entente avec le Yukon (une « entente fédérale-provinciale/territoriale »). C'est par le biais d'ententes fédérale-provinciales/territoriales que seront dépensés plusieurs millions de dollars prévus par le *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023*.

Malheureusement la *Loi sur les langues officielles* ne contraint pas le gouvernement fédéral à prévoir une « clause linguistique » au bénéfice des communautés de langues officielles en situation minoritaire dans ses ententes fédérale-provinciales/territoriales.

Exemples

L'entente Canada-Yukon sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en contient une. Grâce à la clause, nous avons pu négocier avec le gouvernement territorial et la francophonie yukonnaise fait maintenant partie du plan d'action du gouvernement territorial. Cela n'aurait pas été possible sans cette clause.

Par contre, l'Entente Canada-Yukon relative au programme d'infrastructure *Investir dans le Canada* n'en contient pas. L'entente contient plus de 25 millions de dollars pour des infrastructures communautaires, culturelles et récréatives, qui auraient pu être utiles à la francophonie yukonnaise. Obtenir une partie de ces fonds sera maintenant extrêmement difficile.

Un plan d'action pour atteindre la cible de 4,4 % d'immigration francophone

Recommandations

- Que le gouvernement investisse des montants supplémentaires pour le recrutement d'immigrants francophones en tenant compte du besoin de main-d'œuvre dans les différentes provinces et territoires.
- Que le gouvernement travaille avec les communautés et les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de développer un plan d'action pour le recrutement afin de finalement atteindre la cible d'immigrants francophones de 4,4 % mise en place en 2003.

Il y a de grands besoins en main-d'œuvre au Yukon où le taux de chômage est sous la barre des 3 %. Lorsque la Tournée de liaison, organisée par l'ambassade du Canada à Paris et la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) et tenue à Whitehorse en septembre 2018, nous avons pu confirmer l'intérêt des employeurs à faire appel à l'immigration pour combler des postes vacants.

La cible de 4,4 % d'immigrants francophones à l'extérieur du Québec est en place depuis 2003 et n'a jamais été atteinte. Les conditions gagnantes sont là pour finalement atteindre cette cible. Il est temps de mettre en place, avec les communautés, un plan crédible et efficace qui permettra d'atteindre rapidement la cible et de combler les besoins criants en main-d'œuvre du Canada.

Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA)

Recommandation

- Que le gouvernement prévoie une augmentation annuelle de 30 millions de dollars au Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) à échelonner sur trois ans tel que recommandé par la Fédération culturelle canadienne française (FCCF).

Au Canada, l'économie de la création représente une contribution annuelle de 55 milliards de dollars au PIB et plus de 630 000 emplois. Le secteur culturel procure un rendement

remarquable sur les sommes investies. Les arts favorisent le civisme, un sentiment d'appartenance, la cohésion sociale, le dialogue, l'individualité, l'originalité, ainsi que le dialogue interculturel dans les collectivités, petites et grandes, partout au pays.

Par leurs retombées économiques directes et indirectes, les festivals et les séries de spectacles profitent à des collectivités de toutes tailles d'un bout à l'autre du pays dont le Yukon.

Le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) soutient 600 festivals artistiques professionnels dans plus de 250 collectivités, soit pour plus de 20 millions de citoyens et de touristes. Présentement, ce programme affiche une baisse de 13,4 % par rapport à son niveau initial (2003-2004), ce qui entrave le potentiel de croissance de nombreuses communautés dont la communauté franco-yukonnaise.

Exemple

L'AFY a déposé des demandes qui ont été toutes refusées. La principale raison évoquée est que l'enveloppe Ouest et Nord du FCPA est nettement insuffisante pour répondre à toutes les demandes de projets surtout avec l'émergence au niveau de la diffusion et l'augmentation de projets novateurs que vit cette région depuis les dernières années.

L'AFY doit donc utiliser des montants à même son financement de base – vie communautaire – afin de répondre à la demande croissante de spectacles venant de la communauté francophone et francophile.

Éducation en français langue première et création de programmes postsecondaires en français dans l'Ouest et le Nord.

Recommandations

- Que le gouvernement investisse davantage dans l'éducation de la maternelle au postsecondaire en bonifiant le financement des ententes bilatérales en éducation, destiné à l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire en langue française. Une augmentation similaire à celle accordée aux organismes communautaires en 2018 (20%) serait un bon début.
- Que le gouvernement investisse du financement spécifique pour augmenter le nombre de programmes postsecondaires en français dans l'Ouest et le Nord canadiens.

L'éducation brille par son absence dans le plan d'action pour les langues officielles. C'est très préoccupant lorsque l'on sait que les ententes bilatérales en éducation n'ont pas augmenté depuis les 10 dernières années. La population scolaire du programme de français langue première au Yukon est en constante croissance depuis les dernières années. Qui dit croissance, dit augmentation des besoins et augmentation des dépenses. Il faut appuyer cette croissance. D'autre part au niveau postsecondaire, la réalité pour les étudiants franco-yukonnais est qu'ils doivent quitter le territoire pour étudier en français. La plupart du temps, ils doivent s'expatrier dans l'Est, soit pour aller à l'Université d'Ottawa, à l'Université de Moncton, ou encore au Québec.

À cet effet, une jeune Franco-Yukonnaise, Anna Tölgyesi, a recueilli plus de 500 signatures dans une pétition exhortant le gouvernement fédéral à se pencher sur la question. La pétition a été déposée à la Chambre des communes par le député du Yukon, Larry Bagnell, en juin 2018.

Nous croyons qu'un appui fédéral pour augmenter le nombre de programmes accessibles en français dans l'Ouest et le Nord aiderait l'innovation et le développement économique au Canada. Ces programmes pourraient aussi permettre aux étudiants issus de l'immersion de poursuivre leurs études en français et contribuer ainsi à l'atteinte de l'objectif du gouvernement fédéral, soit de voir le bilinguisme augmenter considérablement dans les prochains cinq ans.

Autres considérations pour le budget 2019-2020 :

Recommandations

- Que le gouvernement augmente considérablement les investissements dans les programmes réservés au dossier des personnes âgées et tienne compte des réalités francophones en milieu minoritaire dans les critères de distribution de financement.
- Le développement économique du Canada ne doit pas négliger les besoins des personnes âgées. Il est urgent d'investir sérieusement dans le dossier des personnes âgées à travers le Canada en tenant compte des besoins spécifiques des francophones en milieu minoritaire. Les enjeux sont de taille notamment au niveau de l'isolement, des logements abordables, de santé qui ont un coût social et économique.